

L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE

Quel est le rôle de l'Équipe Éducative ?

L'Équipe Éducative est un lieu de dialogue et de concertation où s'élabore et s'ajuste le projet individuel de l'élève.

L'Équipe Éducative n'est pas une instance de décision mais un groupe de travail qui réfléchit sur les perspectives à envisager pour la suite de la scolarité de l'élève concerné.

Après chaque réunion, un bref compte-rendu est rédigé pour garder la mémoire du déroulement de la scolarité (disponible sur le [site de la circonscription](#)).

Qui compose l'Équipe Éducative ?

L'Équipe Éducative rassemble tout ou partie des personnes qui, à un titre ou à un autre, interviennent dans la scolarité d'un enfant :

- le directeur de l'école,
- le (ou les) responsable(s) légal(légaux) de l'enfant,
- l'enseignant de la classe, (si possible)
- les membres du réseau d'aides
- les conseillers pédagogiques, l'IEN
- le médecin scolaire (pour un avis ou pour adaptation du temps scolaire) , l'infirmière scolaire,
- les services de soins qui suivent l'enfant (CMP, CMPP, professionnels en libéral...),
- l'assistante sociale,
- l'éducateur qui travaille avec la famille
- l'animateur du périscolaire
- l'ATSEM
- l'interprète

Dans le cas d'un enfant en situation de handicap :

- l'aide humaine
- les intervenants des services de soins (SESSAD ...)

Qui réunit l'équipe éducative ?

Le directeur de l'école réunit l'équipe éducative en invitant les partenaires par mail ou par courrier.

Pourquoi réunir une Équipe Éducative ?

Elle est réunie chaque fois que l'examen de la situation d'un élève l'exige, qu'il s'agisse
des apprentissages
de l'assiduité
du comportement.
du suivi de situation
de la synthèse avant saisine de la CDOEA (orientation EGPA-EREA)
de la suggestion d'un parcours de soins
de la proposition aux parents de la constitution d'un dossier MDPH

A quoi sert une Équipe Éducative ?

- à croiser les regards sur les difficultés et les points d'appui de l'enfant
- à élaborer un projet adapté aux besoins de l'enfant
- à garantir que les points de vue de chacun soient pris en compte, écoutés et respectés
- à faire le point sur les démarches en cours vers les services de soin

Les conditions pour qu'une Équipe Éducative soit efficace ?

L'animateur de l'Équipe Éducative fixe le cadre, distribue la parole et propose des synthèses.

Il est important que chaque membre de l'Équipe Éducative respecte la déontologie inhérente à ce type de réunion :

devoir de discrétion, secret professionnel, respect et écoute des opinions et des personnes.

Le compte-rendu

Le compte-rendu fait état des différentes remarques, des constats et établit un projet autour de la scolarisation de l'enfant.

La synthèse doit être lue en présence des parents : La décision ou le conseil donné aux parents doit être indiqué.

Une copie est remise aux représentants légaux de l'enfant.

⚠ Si le conseil d'une saisine de la MDPH est donné, il doit être indiqué sur le compte rendu avec la date.